

Le marché locatif est toujours aussi tendu !



© 2025 Les Echos Publishing

D'après une étude récente, en France, le prix du loyer au mètre carré a progressé, en moyenne, de 3,3 % par rapport à 2023. Et sans surprise, Paris est la ville dans laquelle les recherches de locations sont le plus élevées.

Des précisions pour la déclaration d'occupation des locaux d'habitation



© 2025 Les Echos Publishing

En cas de vacance d'un logement ou de location d'un meublé de tourisme, des informations supplémentaires doivent être communiquées par le propriétaire à l'administration fiscale.

Paiement fractionné ou différé des droits de succession : le taux d'intérêt 2025 est connu



© 2025 Les Echos Publishing

Les héritiers peuvent demander à l'administration fiscale d'acquitter les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière de manière différée ou fractionnée moyennant paiement d'intérêts à un taux de 2,3 % en 2025.

Quels travaux de rénovation énergétique bénéficient du taux de TVA à 5,5 % ?



© 2025 Les Echos Publishing

Les travaux de rénovation énergétique, à savoir l'amélioration de l'isolation thermique, du chauffage, de la ventilation et de la production d'eau chaude sanitaire, ouvrant droit au taux réduit de TVA de 5,5 %, viennent d'être redéfinis par arrêté.

Les cryptomonnaies gagnent en popularité



© 2025 Les Echos Publishing

L'image des cryptomonnaies s'améliore en France, 15 % des Français ayant déjà investi dans ce type d'actifs ou prévoyant de le faire.

Les logements classés G au DPE ne peuvent plus être loués



© 2025 Les Echos Publishing

L'interdiction de la location des logements étiquetés G au diagnostic de performance énergétique (DPE) risque de faire pression sur le marché locatif.

Une nouvelle classification des SCPI et des OPCI



© 2024 Les Echos Publishing

Afin d'être plus explicite et d'assurer une meilleure comparabilité des supports d'investissement, les SCPI et OPCI se dotent d'une nouvelle classification comportant 8 catégories.

Révision annuelle des valeurs locatives foncières en 2025



© 2024 Les Echos Publishing

Pour les impôts locaux 2025, les valeurs locatives foncières seraient revalorisées de 1,68 %.

Défiscalisation des dons pour Mayotte



© 2024 Les Echos Publishing

Les dons consentis du 17 décembre 2024 au 17 mai 2025 pour venir en aide à Mayotte ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu au taux majoré de 75 %.

Absence de loi de finances pour 2025 : la loi spéciale est publiée



© 2024 Les Echos Publishing

En l'absence de loi de finances pour 2025 votée avant le 31 décembre 2024, une loi spéciale permettant d'assurer la continuité des services publics et de l'action de l'État a été votée et publiée. Mais cette loi spéciale ne prévoit pas la reconduction des dispositifs fiscaux qui arrivent à échéance au 31 décembre 2024.